

Avant de conclure, je voudrais adresser un message particulier aux députés de la Chambre des communes représentant les trois provinces les plus à l'ouest.

On a laissé entendre, au cours des dernières semaines, que ces trois provinces n'avaient pas de représentant élu à la direction du pays. Cette affirmation est fautive. Le Parlement constitue l'assemblée législative suprême du Canada, et chaque Canadien est représenté à la Chambre des communes par le député qu'il a dûment élu.

Comme à tous vos collègues de la Chambre des communes, il vous incombe, à vous qui avez reçu la confiance de la population de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, de représenter vos commettants devant l'ensemble du pays. Mais la situation actuelle vous confère de façon encore plus marquée la responsabilité de représenter le pays auprès de vos commettants. C'est là une tâche que nul autre ne peut accomplir à votre place et mon gouvernement est pleinement disposé à vous épauler dans vos efforts.

*Messieurs les députés,*

Vous serez appelés à affecter les crédits nécessaires pour engager les dépenses et assurer les services approuvés par le Parlement.

*Messieurs les Sénateurs,*

*Messieurs les Députés,*

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

## BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

1<sup>re</sup> LECTURE

**L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement)** présente le bill S-1 concernant les chemins de fer.

(Le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## LE DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE À LA PROCHAINE SÉANCE

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général a bien voulu me faire remettre le texte du discours du trône qu'il a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement et qui se lit comme suit:

**Des voix:** Suffit!

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand le discours sera-t-il étudié?

**L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement)** propose:

Que le discours de Son Excellence le gouverneur général, prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres, soit étudié à la prochaine séance du Sénat.

(La motion est adoptée.)

## LE COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES US ET COUTUMES

INSTITUTION

**L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement)** propose:

Que tous les sénateurs présents au cours de la session actuelle forment un comité chargé d'examiner le Règlement et les us et coutumes du Sénat ainsi que les privilèges du Parlement et que ledit comité soit autorisé à se réunir dans la salle du Sénat quand il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

## LE COMITÉ DE SÉLECTION

INSTITUTION

**L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement)** propose:

Que, conformément à l'article 66 du Règlement, les honorables sénateurs Bélisle, Denis, Flynn, Frith, Inman, Langlois, Macdonald, Muir, Perrault, Petten et Roblin forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents de la présente session. Ledit comité fera rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 2 heures demain.)